



AMICALE DES ARBITRES DE FOOTBALL DE MEURTHE ET MOSELLE

Siège social : D.M.M.F. 15, Boulevard Maréchal Foch BP 40060 54601 VILLERS LES NANCY CEDEX

Compte rendu de la 4^{ème} réunion du Comité de l'UNAF Meurthe et Moselle du mardi 10 avril 2018.

Présents : MM. BALSON, BARBIER, BOULALA, BRAND, CHAUMONT, DRU, LEGGERI, LEROY, RAMPON, RENAUDIN, VALSAQUE.

Excusés : MM. AUBRY, COLIN.

Absents : MM. MICHEL, THOMAS.

Le Président ouvre la séance à 18 h 30 et souhaite la bienvenue à tous les membres.

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du 6 février 2018.
- Carnets.
- Courriers.
- Point sur les adhésions.
- Etat financier.
- Points sur les propositions de manifestations.
- Composition du comité.
- Information équipe de football.
- Affaires juridiques en cours.
- Date de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Site internet de la SD Meurthe et Moselle et de la Page Facebook.
- Congrès National de Carcassonne du 10 au 13 mai 2018.
- Informations de la SR GRAND EST.
- Divers.

Approbation du PV de la réunion du 06 février 2018 :

Aucune remarque n'a été faite sur le PV de la réunion du 06 février 2018. Il est adopté à l'unanimité.

Carnets :

Les membres de la SD UNAF MEURTHE ET MOSELLE adressent toutes leurs condoléances, ainsi qu'à leurs proches, à Emmanuel MOHR pour le décès de son fils Daniel âgé 18 ans et à Lionel DRU pour le décès de sa maman.

Courriers :

Nous avons reçus plusieurs courriers et courriels concernant le Challenge PETIT qui ont été remis à Lionel DRU, responsable de l'équipe de football.

Point sur les Adhésions :

Le responsable des adhésions, fait un point sur les adhésions au 10 avril 2018. Nous avons déclaré 221 adhésions dont 188 arbitres en activité sur MAGIC au 06/02/2018. L'an passé nous étions 247 adhérents à la même date. La perte d'adhésion est due en grande partie à la dissolution de l'équipe 2 de football. Au 31 mars 2016, nous étions 221 adhérents.

A noter que nous avons reçu 2 adhésions d'arbitre stagiaire du Secteur Nord et, suite à cela, nous avons prévu d'envoyer à l'ensemble des arbitres en activité et les membres de la CDA du District Meurthe et Moselle de Football le bulletin d'adhésion 2018/2019.

Etat financier :

Le trésorier fait un point détaillé de la situation financière au 10 avril 2018 qui est saine. Suite à ce point financier fait en séance, les membres du comité, à la majorité des présents, ne souhaitent pas que soit effectuée une demande d'augmentation de cotisation pour la saison 2018/2019.

Points sur les propositions de manifestations :

Le président va contacter le club de pétanque de Champigneulle afin d'organiser un concours de pétanque en commun.

Composition du comité :

Suite à la démission de Sébastien DIETERLEN, il sera proposé au secrétaire-adjoint Maxime COLIN le poste de secrétaire. En cas de refus une demande de candidature à ce poste sera faite.

Afin de faciliter l'organisation des différentes manifestations, le président propose qu'un poste d'intendant soit créé. Les membres acceptent cette demande à l'unanimité. Cyril CHAUMONT se propose, il est élu à la majorité des présents.

Information de l'équipe de football :

Lionel DRU fait un point sur le nombre de joueurs présents aux entraînements depuis la réunion du 6 février. Il recevra l'adresse mail de l'ensemble des clubs du secteur sud afin qu'il puisse les contacter pour d'éventuelle demande de match amicaux.

Le président rappelle que les joueurs présents aux entraînements et qui participent aux différentes manifestations doivent être à jour de cotisation et les équipes seront constituées uniquement avec des adhérents de la SD UNAF MEURTHE ET MOSELLE.

Il a été envoyé à l'ensemble des adhérents, par le biais de MAGIC, un message de recrutement qui a été également diffusé sur notre site et dans la page Facebook. Cette opération sera renouvelée début Mai.

Concernant le challenge PETIT 2018, la participation financière de la SD pour nos joueurs sera sensiblement la même que 2017.

Malheureusement, à l'issue de la saison 2017/2018, nous ne pourrons plus utiliser les installations du COS pour nos entraînements. Nous sommes à la recherche d'une solution pour la prochaine saison.

Affaire juridique SD Meurthe et Moselle en cours :

Afin de se mettre à jour, les 2 responsables juridiques reçoivent une clé USB qui nous a été envoyée par le responsable juridique National.

Gautier LEGGERI et Bernard VALSAQUE font un point sur les affaires juridiques en cours.

Affaire CHER/ELHOUTI du 11 09 2016 : Dossier envoyé par Maître GASSE à Gauthier LEGGERI le 6 avril 2017.

Suite au classement sans suite du TGI d'Epinal, nous avons demandé à notre avocat de relancer le procureur. La réponse de ce dernier n'est pas encourageante dans la poursuite. Suite à la décision de Baptiste CHER souhaitant poursuivre l'affaire devant les tribunaux civils, un mail a été adressé à l'UNAF National qui prendra la décision sur la suite à donner. Nous allons demander au responsable juridique nationale de contacter directement notre avocat afin de faire le point et la suite à donner à cette affaire.

Affaire RAIWISQUE du 04 03 2017 : Mathieu RAIWISQUE a reçu des menaces de morts de la part de 2 joueurs. L'affaire a été jugée par la commission de discipline du 23 mars 2017. Ils ont été suspendu jusqu'au 31 juillet 2017. En attente de convocation du TGI de Nancy. Maître GASSE a été contacté par Gauthier.

Affaire BENZID du 07 05 2017 : Mustapha BENZID a été menacé par un spectateur mais il n'a pas été agressé grâce à l'intervention des dirigeants des 2 clubs. Il a porté plainte. Le spectateur est identifié. L'UNAF National a pris en compte ce dossier. Il a été convoqué le mardi 21 novembre, à partir de 8 h 30 par le TGI de Nancy. Il a été accompagné par maître GASSE. Le jugement est lu en séance. **Affaire classée.**

Affaire ALIOUETTE du 23 09 2017 : Nordine a reçu des menaces de mort lors d'une rencontre de U17 DHR. L'UNAF National a pris en compte ce dossier. Un joueur a été suspendu de 12 matchs fermes, 2 joueurs ont été suspendus de 5 matchs fermes, 1 éducateur a été suspendu de 3 matchs d'interdiction de banc de touche et 1 dirigeant a été suspendu de 8 matchs d'interdiction de banc de touche. Nous sommes en attente de la décision de justice. Maître GASSE a été contacté par Gauthier.

Affaire BADEROT du 05 10 2017 : Maxence a été agressé par 2 joueurs qui ont déjà été suspendu en mai 2017. La commission de discipline a rouvert le dossier. L'UNAF National a pris en compte ce dossier. La sanction de suspension par mesure conservatoire décidée le 13/10/2017 à l'encontre des 2 joueurs a été levée. Nous sommes en attente de la décision de justice. Le dossier n'étant pas complet, une relance a été faite à Maxence BADEROT. **Affaire classée.**

Affaire BENZID du 22 10 2017 : Mustapha BENZID a reçu un petit coup de tête et a été bousculé à 2 reprises par le même joueur. La rencontre a été arrêtée à la 75^{ème} minute. Il n'est pas allé voir un médecin et n'a pas porté plainte. Il a demandé, par téléphone, que l'UNAF n'ouvre pas de dossier juridique. Nous avons reçu la confirmation écrite de sa demande. Le joueur a été suspendu jusqu'au 30 juin 2018. **Affaire classée.**

Notre SD apporte tout son soutien à ces adhérents en cas d'agression. Pour les non-adhérents, le président contacte l'intéressé mais son rôle s'arrête là.

Date de l'Assemblée Générale Ordinaire :

La prochaine assemblée générale ordinaire se déroulera le vendredi 22 juin 2018 à Fléville. Un courrier a été envoyé à M. Alain BOULANGER, Maire de la commune. La salle est mise gracieusement à notre disposition.

Site internet et page Facebook de la SD Meurthe et Moselle :

Le responsable de la communication met régulièrement à jour le site internet et la page Facebook. Il demande aux membres du comité d'envoyer des informations, des articles afin de les alimenter.

Congrès National de Carcassonne du 10 au 13 mai 2018 :

Parmi les membres présents, aucun membre se porte volontaire pour participer. Malheureusement, aucun adhérent ne nous a contactés. Nous ne serons pas présents à ce congrès.

Informations de la SR GRAND EST et UNAF niveau national :

Les PV du CDN et de la SR GRAND EST ont été adressés à tous les membres du comité.

Le président de la SD Meurthe et Moselle relaie systématiquement à l'ensemble des membres du comité, les différents mails de la SR et des SD, dès leur réception.

Cyril CHAUMONT, Gauthier LEGGERI et le président n'étant pas disponible, notre SD n'était pas présente à la réunion du 24 mars 2018. Nous sommes en attente du PV de cette réunion.

Divers :

Afin de compléter l'organigramme du comité qui se trouve sur le site internet, il est demandé à MM. AUBRY, BALSON, BARBIER, DRU, LEGGERI et THOMAS d'envoyer une photo à Maxime COLIN.

Stéphane BALSON demande si nous pouvions faire une étude pour l'achat d'un survêtement UNAF.

Pascal LEROY va contacter un fournisseur et nous enverra un devis détaillé.

Lamri BOULALA souhaite recevoir le justificatif fiscal. Pierre RENAUDIN demande à l'ensemble des membres du comité de lui envoyer, très rapidement, le détail des kms effectués pour les déplacements des réunions de la SD pour l'année 2017.

Pierre nous donne des explications et son ressenti sur la décision de la commission d'appel de la FFF concernant la suspension de Tony CHAPERON.

Le Président remercie l'ensemble des membres pour leurs interventions et clôt cette 4^{ème} réunion du Comité en souhaitant un bon retour à tous.

Sauf en cas de situation d'urgence, la date de la prochaine réunion du comité est fixée **début septembre, 18 h 30, salle Jacques SONET.**

Le Secrétaire de séance

Aimé BRAND

Président de la SD UNAF MEURTHE ET MOSELLE